

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 34 (1908)
Heft: 11

Artikel: Gare de Renens: nouveau bâtiment aux voyageurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-26855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

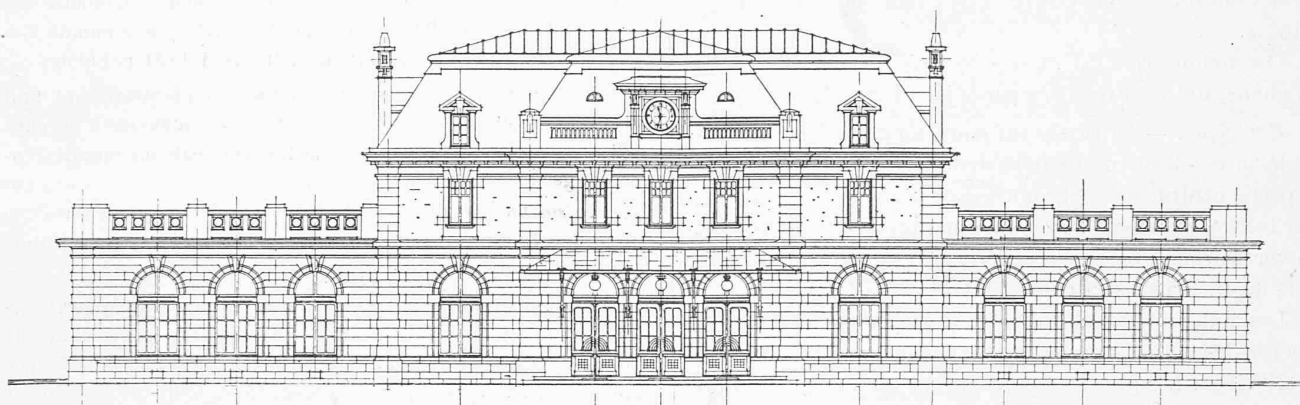
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Façade principale.



Vue du vestibule.

La nouvelle gare de Renens. — Architectes : MM. Taillens & Dubois, à Lausanne.

employés supérieurs de la gare. Enfin, aux combles, à part la chambre d'horloge et d'archives et deux chambres à serrer, il y a cinq chambres, pouvant se louer à des employés subalternes.

Les poutres sont exécutées en poutrelles indépen-

dantes de ciment armé système Siegwart, provenant de la maison Bangerter, à Lyss.

Les vestibules, dégagements et salles d'attente sont dallées en carreaux de grès cérame de Klingenberg.

La salle des bagages a un dallage en ciment et les autres

locaux ont un parquet en lames de chêne, posé sur carton bitumé.

Les menuiseries du rez-de-chaussée, en grande partie en chêne, ont été exécutées par la Menuiserie Lausannoise.

Extérieur. — La façade sur cour, longue de 46 m., présente au rez-de-chaussée un parti de grandes baies cintrées ; la partie centrale est couronnée par le motif de l'horloge. Sur les trois portes d'entrée une marquise en fer, couverte en verre armé, avec consoles décoratives provenant des ateliers de M. Ernst, serrurier, à Morges.

Les matériaux employés sont : depuis le socle au cordon sur rez-de-chaussée y compris, le marbre de Divonne et de Trois-Villes. Les pilastres et encadrements des baies, ainsi que le couronnement des annexes, en pierre blanche de St-Paul-Trois-Châteaux ; le granit pour les seuils et perrons.

Du côté des voies une grande marquise est prévue, coupant toute la façade à la hauteur du cordon sur rez-de-chaussée, et formant un vaste abri du côté Lausanne pour couvrir la tête du passage sous-voies, actuellement en construction, et les nouveaux W.-C.

Ces W.-C. extérieurs, dont les murs de face sont montés en plots et pierre artificielle de Lyss, ont une installation sanitaire toute moderne exécutée par M. Diemand, appareilleur, à Lausanne.

Du côté des dames, quatre cases munies de cuvettes porcelaine « Hospitalière », avec bords arrondis, sans siège bois.

Pour les hommes quatre sièges à la turque en grès vitrifié et sept stalles en zig-zag d'urinoirs à huile système Beetz. En plus : des lave-mains, et un grand réservoir automatique pour le nettoyage des appareils.

Ces W.-C., dont les parois intérieures sont complètement revêtues de carreaux de faïence, sont en service depuis quelque temps.

Outre les entrepreneurs déjà indiqués, mentionnons encore comme ayant coopéré à la construction, édifiée sous les ordres de MM. Taillens & Dubois, architectes, à Lausanne, MM. Masson frères, à Renens, entrepreneurs des terrassements et maçonneries ; V^{ve} Dietrich, à Renens, pour la charpente ; Stornoni, à Lausanne, pour la couverture et ferblanterie ; Jung, à Chailly, pour la menuiserie du sous-sol et des étages ; Parqueterie de Bulle, M. Marcel, représentant ; Rübli, à Lausanne, pour la gypserie et peinture ; Marioni, à Lausanne, pour la vitrerie ; Villars & Parvis, à Lausanne, pour l'installation électrique.

Divers.

Programme du concours international ouvert par l'Association du Monument de la Réformation, à Genève.

L'Association qui s'est constituée à Genève, en 1906, pour commémorer le quatrième centenaire de Calvin, a décidé d'élever à cette occasion un monument à son œuvre, envisagée au

large point de vue de l'histoire, et par lequel la mémoire des réformateurs et l'influence qu'ils ont exercée sur le monde moderne seront rappelées d'une manière durable et populaire.

Le Comité genevois a fait appel au monde protestant tout entier, et cet appel a été entendu. De tous côtés, dans les pays où s'est exercée l'influence de la Réforme calvinienne, des comités se sont formés, ou sont en voie de formation, dans le but de s'associer, par des marques de sympathie et par la souscription de sommes plus ou moins importantes, à la manifestation qui se prépare.

Quelle est l'importance du capital dont le Comité pourra disposer ? Il l'ignore encore, mais tout lui fait espérer qu'il atteindra de 4 à 500 000 francs. Il se trouve donc, au point de vue financier, en face d'espérances seulement, mais ces espérances sont grandes, et il ne doute pas que la présentation d'un beau projet, exprimant clairement, par la grande voix de l'art, l'idée qu'il a voulu mettre en lumière, ne fasse surgir de nombreuses et importantes souscriptions.

Assuré qu'il sera entendu, il fait appel aux artistes et les invite à prendre part à un *concours d'esquisses*, sur la base des décisions qu'il a prises concernant le caractère du monument et les figures historiques qui doivent y trouver place.

Ces décisions sont les suivantes :

Concours de façades à Genève.

Bâtiments locatifs de première classe.



Première médaille d'argent, diplôme et 400 fr.

Immeuble rue Versonnex, 49.

Architecte M. Léon Bovy ; Propriétaire M. F. Berchet.